



Version 2018-19, valable jusqu'en juin 2019

DEMANDE DE COFINANCEMENT DE BOURSE D'ETUDES

1. CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE

1.1. Le RAFOD n'attribue de bourse que sous forme de cofinancement. Ceci exige donc un autre partenaire financier.

1.2. Les bourses du RAFOD sont attribuées en priorité à des personnes présentées par des organismes issus de la société civile.

1.3. Principaux critères d'attribution des bourses
Plusieurs critères entrent en compte dans l'étude des dossiers de demande de cofinancement :

- La qualité du projet professionnel.
- L'âge du candidat : priorité est donnée aux candidats de moins de 40 ans.
- L'importance de l'effort financier fait par la structure pour apporter le cofinancement.
- La viabilité de la structure.

1.4. Dans le cadre d'une formation longue au CIEDEL, la part de cofinancement du RAFOD couvre généralement les frais de vie et de logement. A charge pour l'organisme demandeur de trouver le financement des frais de scolarité et d'inscription, de l'assurance et des déplacements internationaux.

Dans le cadre d'une formation modulaire au CIEDEL, la prise en charge du RAFOD comprend généralement les frais de vie et de logement.

A charge pour l'organisme demandeur de trouver le financement pour :

- les frais pédagogiques (scolarité et inscription au CIEDEL) qui seront versés au RAFOD avant le début de la formation
- les frais d'assurance santé/rapatriement
- les déplacements internationaux.

1.5. Sélection : la demande de bourse à cofinancer doit être adressée au RAFOD par la structure dont relève le candidat.

La commission des bourses n'examine que les dossiers comprenant :

- **Les feuilles 3 et 4 dûment remplis, signés par la structure et par le candidat**
- **Un certificat de pré-inscription du CIEDEL correspondant à la (aux) formation(s) pour la(les)quelle(s) le cofinancement est sollicité**
- **une demande écrite de la structure signée par son représentant**
- **une fiche de présentation de la structure**
- **tout document susceptible d'éclairer la commission des bourses sur les activités de la structure et sur le projet professionnel du candidat.**

Le nombre de bourses est limité. Toutes les demandes n'ont pas automatiquement une réponse positive. Afin de faciliter la recherche du financement complémentaire, un courrier d'engagement de principe peut être délivré par le Rafod. Un dossier de demande de cofinancement doit néanmoins être déposé pour pré-étude de la candidature.

1.8. Engagement :

Après examen des dossiers par la commission des bourses, les organismes dont la demande a été acceptée reçoivent une notification de bourse du RAFOD. **Les documents nécessaires à l'obtention du visa (attestation de bourse et d'hébergement du RAFOD et certificat d'inscription du CIEDEL) sont délivrés lorsque la participation de la structure est parvenue au RAFOD, et le cas échéant après signature du contrat de bourse.**

Tout changement de bénéficiaire, de modules ou de type de formation (passage d'une formation modulaire à une formation longue), ou report de formation impose l'accord de la commission des bourses.

2. MONTANT INDICATIF DES COÛTS DE FORMATION**Pour la formation longue (8 mois) (sous réserve de modification)**

Droit d'inscription administrative au CIEDEL	250 €
Frais de scolarité au CIEDEL (tarif pour 2018/19)	7500 €
Vie à Lyon : nourriture, logement, déplacements... (750 € x 8 mois) (+ 8%*)	6480 €
Assurances diverses (santé, responsabilité civile et logement)	±71 €**
Timbre fiscal pour visite médicale obligatoire	70 €
Coût d'une année de formation	Min. 14371 €

*8% correspond aux frais de gestion

** si le statut de l'étudiant lui permet d'être affilié à la Couverture Maladie Universelle, il peut en bénéficier après quelque temps en France.

Pour la formation modulaire

Droit d'inscription administrative au CIEDEL	100 à 250 €*
Frais d'inscription au CIEDEL (selon les modules choisis)	Voir devis Ciedel
Vie à Lyon	110 €/semaine**
Logement	De 350 à 450 €/mois**
Assurances (santé, responsabilité civile et logement)	±71 € pour 3 mois

*Payables chaque année universitaire, le montant varie suivant le nombre de semaines, se reporter au devis CIEDEL.

**Ajouter 8% de frais de gestion ; sous réserve de disponibilités

Les dossiers sont à renvoyer par mail : rafod@rafod.org

Un délai de trois mois avant le début de la formation est nécessaire pour engager la procédure.

Attention : les dossiers de demande de bourse sont examinés par la commission des bourses du RAFOD qui se réunit plusieurs fois par an. Le RAFOD n'a aucune obligation d'examiner les demandes de bourses en dehors des commissions des bourses. Nous contacter pour connaître les dates précises.

3. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Titre/nom de l'organisme :

Adresse :

Ville :

Pays :

E-mail :

N° de téléphone : Skype :

Nature juridique (ASBL, Syndicat, Eglise, Parti, Entreprise) :

Date de création :

Responsable actuel (nom et fonction) :

Principaux domaines d'activité :

.....

Personnes référentes (nom, prénom, adresse électronique, téléphone) pouvant justifier de la qualité des activités de l'organisme :

.....

.....

.....

.....

4. IDENTIFICATION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Merci de nous fournir les renseignements concernant le (la) candidat(e) à former :

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Skype :

Date de naissance :

Formation initiale :

Ancienneté dans la structure (indiquer date d'embauche) :

Fonction actuelle dans la structure :

.....

Fonction future envisagée au terme de la formation CIEDEL :

.....

.....

Projet professionnel (expliquez en quelques lignes les objectifs et joignez tout document d'information que vous jugerez utile) :

.....

.....

.....

.....

.....



5. FORMATION ENVISAGEE

Rappel : pour toutes ces formations vous devez *au préalable* obtenir l'accord de pré-inscription de la part du CIEDEL. **TOUTE DEMANDE NON ACCOMPAGNEE DU CERTIFICAT DE PRE-INSCRIPTION NE SERA PAS TRAITEE.**

Vous sollicitez un cofinancement pour :

Formation longue	
2018-2019	<input type="checkbox"/>

OU

Formation modulaire 18/19			
Nom du module (à remplir en référence au certificat de préinscription)	Nbre de semaines	Coût formation + frais d'inscription	Frais de vie/Logement
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
TOTAUX			

6. ORGANISME COFINANCEUR

Le RAFOD finance uniquement une partie de la formation CIEDEL ; si la partie ci-dessous n'est pas complétée, le dossier ne pourra pas être traité.

Nom de l'organisme cofinancier :

Nom de la personne à contacter :

Adresse- ville - pays :

.....

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Skype :

Montant du cofinancement accordé :

Source du financement :

Signature du candidat
et date

Signature du responsable de l'organisme
présentant la demande de bourse
Date et Cachet